

Un pays à reconstruire

Dans un article récent (1), L. Monnier établissait un parallèle entre Léopold II et Mobutu Sese Seko, les deux hommes de l'histoire contemporaine qui ont marqué profondément le Congo-Zaïre, l'un aux origines, l'autre au terme actuel de l'histoire du pays. De ces hommes, tous deux promoteurs d'un toponyme désignant l'espace de leur pouvoir, je ne retiendai que la passion partagée pour l'unité et la cohésion du territoire. Dans un continent balkanisé, le Zaïre apparaît en effet comme une exception : un espace grand comme l'Europe des Douze, quatrième État de l'Afrique noire par sa population (estimation 1989 : 33 millions d'habitants), véritable grande puissance potentielle de l'Afrique centrale. Léopold II l'a créé, tenant tête aux métropoles colonisatrices et y engloutissant sa fortune ; Mobutu a fondé sa légitimité sur l'action qu'il a menée pour maintenir l'unité nationale en dépit des tendances sécessionnistes stimulées par la confrontation des intérêts étrangers.

Le découpage même du territoire reflète la volonté politique tenace de Léopold II et les difficultés du maintien de la cohésion. Pays massif, continental, le Zaïre ne détient en direction de l'océan qu'une étroite langue de terre que termine une façade maritime de quarante kilomètres seulement. Sans ce « Bas-Zaïre », la plus petite des régions du pays, celui-ci n'aurait pas été viable dans l'esprit des maîtres de la fin du siècle passé, et il n'aurait pas été pleinement indépendant dans l'esprit de ceux d'aujourd'hui. Comment en effet interpréter autrement la volonté de promouvoir dans les transports la « voie nationale » au détriment d'exutoires empruntant des itinéraires étrangers ?

Unité certes, soudée par la volonté politique et la consécration internationale. Mais unité fragile que symbolise la présence d'un vaste centre géographique toujours profondément répulsif. Les marécages, les larges rivières de la cuvette zaïroise, ainsi que la grande forêt équatoriale, conjuguent en effet leurs obstacles à la pénétration, à la technique et à l'organisation humaines. Là, les relations autres qu'aériennes sont difficiles, sinon par voie d'eau et à petite vitesse. Déjà, avant l'arrivée des colonisateurs, les constructions étatiques n'empiétaient pas sur cet espace, et les grands courants d'échanges le contournaient. Ayant réussi à capitaliser les hommes en les organisant (2), ces nœuds et ces flux ont laissé en héritage par plaques disjointes et jusqu'à aujourd'hui des taches de fort peuplement (Bas-Zaïre, Haut-Uele, Ituri, Est Kivu, Kasai, Kwilu) qui contrastent avec le vide du centre du pays.

Dans un sous-continent relativement peu peuplé, le nombre des hommes est un facteur important du développement. Mais le contexte éco-

nomique moderne contribue également à l'accentuation des contrastes entre le centre et les périphéries. Ces dernières, correspondant pour une grande part au vieux socle précambrien, en opposition avec les formations sédimentaires qui tapissent la cuvette, recèlent l'essentiel des ressources minières (cuivre et cobalt, mais aussi manganèse et zinc au Sud-Shaba ; étain dans l'Est du pays ; or et diamant). Or, dans le cadre de l'économie de prélèvement que connaît encore le Zaïre, l'extraction crée une forte partie de la richesse nationale. Les régions actives, celles qui justifient les investissements modernes, sont donc toutes en position périphérique, y compris la capitale. Logiquement, elles conservent des relations étroites avec les régions contiguës, qu'une frontière internationale sépare pourtant : parenté culturelle, contacts familiaux, mouvements migratoires (tout particulièrement en période de troubles politiques). Une telle intensité de relations transfrontalières, à partir du moment où elle affecte les espaces les plus actifs, pose de délicats problèmes de définition et d'identité nationales, qu'expose J.-P. Pabanel dans le cas de l'Est du Kivu. A l'inverse, les régions actives du Zaïre persistent à se sentir différentes les unes des autres.

L'effort colonial, de Léopold II puis de la Belgique, pour souder le territoire ne fut pourtant nullement négligeable. Des moyens de transports modernes ouvrirent très tôt le Congo, à commencer par le chemin de fer Matadi-Léopoldville, en fonction dès 1898 ! Dans les années vingt, un réseau cohérent quoique composite, constitué de tronçons complémentaires de biefs navigables, de voies ferrées et de route permettait déjà d'évacuer les produits miniers du Katanga (aujourd'hui Shaba) et du Kasai, de même que l'huile de palme des plantations Lever. Certes, ces investissements favorisaient de manière trop exclusive le marché d'exportation, ce qui avait pour conséquence de rendre extrêmement dépendantes les structures économiques. Mais il y eut toujours dans la colonie belge une réelle politique d'aménagement, non seulement de « mise en valeur » comme on disait à l'époque, mais de création d'infrastructures solides et de formation des hommes. Après la Seconde Guerre mondiale, une scolarisation largement répandue dans la population quoique courte en durée pour chaque individu, une industrialisation relativement forte, une masse de revenus assez importante, distinguaient indiscutablement le Congo belge des autres territoires coloniaux de l'Afrique centrale.

Paradoxe

La politique volontariste menée pendant toute l'époque coloniale pour mettre en place une économie cohérente n'a pas suffi à consolider l'État.

(1) L. Monnier, « Rôle géostratégique du Zaïre dans l'aire conflictuelle de l'Afrique australe. Éléments d'une analyse », *Genève-*

Afrique, vol. XXVI (2), 1988, pp. 83-96.

(2) Ainsi que le dirait P. Gourou.

Comment expliquer ce paradoxe ? En fait, les autorités coloniales n'ont pas su prendre en compte les profondes mutations qui affectaient une population, notamment citadine, qui bénéficiait de la bonne santé économique et se découvrait des aspirations nouvelles. La priorité officielle était donnée à la formation d'une économie solide et à l'édification d'une société africaine capable d'en assurer le fonctionnement, à commencer par les tâches subalternes. On se méfiait des élites et on n'en a pas formé. La puissance du système, son efficacité, la certitude en sa stabilité ont été déterminantes dans la persistance de cette attitude paternaliste que l'on a dite caractéristique de la colonisation belge (3). Les autorités coloniales n'ont pas su, et n'ont pas voulu, tenir compte des aspirations à la dignité des rares « évolués ». Et quand, dans le contexte d'une Afrique noire à la recherche passionnée de la liberté, les préoccupations de ces derniers rencontrèrent celles de la masse des urbanisés, la confiance et le système s'écroulèrent. Il n'y eut que quelques mois entre la promesse de l'indépendance et la proclamation de celle-ci (30 juin 1960), puis quelques jours avant l'éclatement des structures d'encadrement que l'on croyait solides.

Les préparatifs bâclés de la décolonisation, l'impréparation des élites à l'exercice du pouvoir, l'interférence des intérêts étrangers, notamment ceux des grandes sociétés, valurent au pays une guerre civile de cinq années, de 1960 à 1965. Des partis à audience limitée, régionale ou « ethnique » (mais la définition d'une « ethnique » est toujours élastique) poussaient à une fragmentation du territoire toujours plus poussée, pour conserver les avantages d'un développement plus précoce que dans les régions voisines ou au gré d'intérêts personnels. Il y eut jusqu'à quatre gouvernements simultanés dans le pays. La riche province du Katanga fit sécession, soutenue par la puissante Union minière du Haut-Katanga. Des flots de réfugiés quittaient les lieux où ils avaient parfois toujours vécu, et s'entassaient dans leurs « régions d'origine ». C'est cet État en décomposition que le général Mobutu prit en main le 24 novembre 1965, grâce à une armée dont il était le commandant en chef et qui avait su restaurer une certaine discipline.

Dans ce contexte d'un État fragilisé par la localisation périphérique de ses richesses humaines et minières, les déficiences d'encadrement et la puissance des appétits étrangers, il n'est pas étonnant que les nouveaux dirigeants aient fixé leur objectif principal dans la cohésion du territoire. Les frontières resteront en effet « artificielles » tant qu'une solidarité commune n'aura pas pris le pas sur les solidarités particulières des confins.

L'objectif politique a-t-il fait oublier les équilibres économiques ? L'euphorie des années fastes 1965-1973 a-t-elle entraîné l'illusion que la volonté politique suffisait pour régler les problèmes économiques ?

(3) C. Young, *Introduction à la politique zaïroise*, Kinshasa, PUZ, 1979, pp. 11-26.

Les mesures symboliques (politique de l'« authenticité »), telles l'interdiction des prénoms chrétiens, des termes « Monsieur » et « Madame », et celle du costume occidental (remplacé par l'« abacost » = « à bas le costume ») avaient pour rôle de susciter un changement des mentalités. Sans doute désireux de réaliser dans le domaine économique comme ailleurs l'« unité de commandement » chère au cœur d'un militaire, et tout en se souvenant du rôle qu'avaient joué les grandes sociétés dans les sécessions, Mobutu a tenté d'en limiter le pouvoir, au risque de heurter de puissants intérêts étrangers.

Ainsi, depuis les années 1970, la situation ne cesse de se détériorer. Certes, l'Afrique noire tout entière se porte mal. Mais, il y a quelques années déjà, en réaction aux discours officiels sur la généralisation des difficultés économiques à toute la planète, les Zaïrois parlaient avec une ironie amère de la « crise mondiale zaïroise ». Aujourd'hui, la crise est partout. Dans son article, R. Pourtier présente la dégradation inexorable des infrastructures et ses conséquences. Les plantations agricoles, prospères à la fin de l'époque coloniale, ont disparu ou beaucoup décliné, en liaison avec la « zaïrianisation » des entreprises et la désorganisation des réseaux de transport. Les paysans de la majeure partie du pays ne peuvent plus vendre. En revanche, dans quelques îlots mieux innervés, favorisés par la demande urbaine et l'existence de bonnes routes — ainsi la région de Kinshasa —, les bras manquent, et une exploitation très destructrice épuise les sols et entraîne une grave crise écologique. Les entreprises privées, industrielles, artisanales et commerciales, ont pâti de la gestion politicienne de l'économie et de la déliquescence des communications.

Fait symptomatique de la crise plutôt que d'un réel dynamisme économique, les villes ont crû de manière importante. La société urbaine est jeune. Le début de stabilisation des citadins fut sensible dès les années qui suivirent le conflit mondial. Outre des causes générales à toute l'Afrique, l'exode rural a quelques explications spécifiques. Pendant la guerre civile, les populations ont considéré les villes comme des havres de paix. Le pouvoir a favorisé la ville et le mythe urbain, heureux peut-être de pouvoir vider des campagnes turbulentes et d'accentuer son contrôle (4). Aujourd'hui, avec plus de trois millions d'habitants, Kinshasa est la deuxième agglomération de l'Afrique noire, après Lagos. La pauvreté s'accroît, pour les adeptes de petits métiers, mais aussi pour tous ceux qui comptent sur un salaire pour vivre (5). Exprimés dans une monnaie dont la dégringolade a été vertigineuse (6), les salaires ne suivent plus, et depuis longtemps, le coût de la vie. Encore heu-

(4) Mpinga H., « Les mécanismes de la croissance urbaine en République démocratique du Congo », *Études congolaises* (3), 1968, pp. 95-103.

(5) Voir M. Pain, *Kinshasa, la ville et la cité*, Paris, ORSTOM, 1984, 267 p.

(6) De 1960 à 1985, la valeur de la monnaie a chuté de 99,91 %. Kikassa Mwanalessa, « Évolution de la monnaie zaïroise de 1960 à 1986 : une expérience de libéralisation graduelle et de flottement », *Zaïre-Afrique* (216), 1987, pp. 347-355.

reux sont les fonctionnaires qui n'ont pas été « assainis » (licenciés), selon les directives du Fonds monétaire international. Difficultés de survie, crise de l'adaptation au gigantisme urbain, crise de la culture : la ville est un milieu dur, où l'on vit d'expédients, où la recherche d'une identité conduit à inventer des solidarités nouvelles, même si d'anciens emballages (l'« ethnique ») sont réutilisés.

Équilibrisme politique

La constatation de l'ampleur de la crise ne rend que plus remarquable le numéro d'équilibrisme politique du président Mobutu, influent dans la vie nationale depuis 1960, et en poste depuis 1965. Se pose la question de cette longévité, malgré les déceptions économiques, la paupérisation de la société et les fréquents revirements de l'homme politique. Sans doute faut-il mettre en cause une gestion politicienne extrêmement habile, consistant à annihiler systématiquement les contre-pouvoirs potentiels : concentration des prérogatives officielles, établissement d'une noria des collaborateurs, subordination des chefs coutumiers, lutte contre l'Église catholique (du moins il y a quelques années), manipulation d'un système universitaire déficient avant 1960, puis soumis à une hypertrophie qui l'a conduit à une asphyxie totale. Surtout, le contre-pouvoir essentiel, l'argent, a été domestiqué, grâce à la ré-injection des principaux revenus de l'État (avant tout, les ressources minières) dans le fonctionnement de clientèles emboîtées, contrôlées en dernière instance par le président de la République lui-même. Un tel système aboutit à une « gestion de la corruption », rendant le détournement à la fois nécessaire à pratiquer par celui qui veut conserver son rang, et condamnable au gré du chef suprême. Elle a permis au Président de contrôler les ambitions de ses collaborateurs (7). Analysant le processus de réalisation d'un « éléphant blanc », l'aménagement hydro-électrique d'Inga, site dont la capacité est la plus grande du monde, J.-C. Willame parle de « mise à sac d'un État par consentement mutuel » (8). De même, les évêques zaïrois dénoncent la perversion d'un système qui « puise dans le libéralisme les avantages qu'offre — en fait à une minorité — la jouissance de la propriété privée, et emprunte par ailleurs au totalitarisme les méthodes de conquête et de maintien au pouvoir » (9).

Comment la société civile a-t-elle réagi à cette douloureuse évolution ? Le système donne l'illusion à chacun de tirer son profit. La débrouille zaïroise est bien connue. Même si elle ne date pas d'aujourd'hui (les observateurs de l'après-guerre la signalaient déjà,

(7) J.-L. Piermay, *La production de l'espace urbain en Afrique Centrale*, Paris, Université de Paris X-Nanterre, 1989, 692 p. dactyl.

(8) J.-C. Willame, *Zaïre : l'épopée d'Inga*.

Chronique d'une prédation industrielle, Paris, L'Harmattan, 1986, 231 p.

(9) Mémoire de l'évêque au président de la République. Conférence épiscopale du Zaïre, 9 mars 1990.

réponse à un cadre urbain contraignant pensé par une autre culture), elle atteint des proportions rares en Afrique. Le pays est devenu celui de l'« Article 15 » (« Débrouille-toi, tu es chez toi »), élément d'une constitution non écrite, mais qui imprègne les comportements. « Matabish », vente des services publics, trafics en tous genres, améliorent l'ordinaire et suppléent aux salaires dérisoires. Mais peut-on s'arrêter à une explication aussi superficielle ? Des mesures officielles ont quasiment favorisé la débrouille. Ainsi, la libéralisation de l'extraction des matières précieuses (or et diamant) fut conçue pour donner une occasion de reconversion aux fonctionnaires « assainis » ; effectivement, de nombreux petits salariés du secteur public et étudiants ont alors rejoint les rangs des « creuseurs » précédemment clandestins. Omasombo T. analyse dans une optique voisine la petite économie marchande de Kisangani et ses relations avec le pouvoir d'État.

Mais l'expédient de la débrouille a certainement atteint ses limites. D'anciennes élites ont été laminées. Les premiers, les « intellectuels » en ont eu le sentiment. Dans ce numéro, Pius Ngandu Nkashama pousse le cri du cœur de l'universitaire zaïrois confronté à l'implacable déclin de son institution et de sa situation. Mais le malaise s'accroît actuellement. B. Verhaegen pense que le pays est au bord de l'explosion, n'ayant pu résoudre la contradiction entre l'espoir d'une promotion sociale que suscite l'école et une scolarisation qui est en réalité massive, médiocre et inadaptée. Des pressions grandissantes, tant intérieures qu'internationales, s'exercent sur le régime. L'avenir proche est pour le moins incertain. Tel est l'objet de la contribution de J.-C. Willame.

Créer l'État

Ne pourrait-on, malgré tout, trouver dans ce tableau très sombre quelques raisons d'espérer ? Les multiples manifestations de la débrouille n'expriment-elles pas aussi un sens profond de créativité ? Dans le Bas-Zaïre, chez ces étonnants Baluba du Kasai et ailleurs, du côté des femmes commerçantes, entre citadins récemment installés dans les périphéries urbaines, dans les coopératives d'épargne et de crédit, on a l'impression que les initiatives ne demandent qu'à foisonner. Kinshasa est une ville extraordinairement vivante, véritable métropole culturelle de l'Afrique centrale par le rayonnement de sa musique. Mais les orchestres, de même que les présentateurs de la radio, ne sont-ils pas aussi des créateurs de la langue, lingala surtout, et aussi français local ? Dans les quartiers populaires, malgré la pauvreté généralisée, les détenteurs de parcelles tiennent à construire en matériaux durables (10). « Kin Kiese » (Kinshasa la joie) : le surnom perdure malgré la crise. Est-ce

(10) P. Canel, Ph. Delis, C. Girard, *Construire la ville africaine*, Chroniques du citadin promoteur, Paris, Karthala, 1990, 200 p.

tellement contradictoire ? Les Kinois recherchent un exutoire à leurs problèmes, ils l'ont en partie trouvé dans les plaisirs, et ont malheureusement découvert une nouvelle manifestation de la crise dans l'épidémie de SIDA. Les dynamismes existent donc au Zaïre ; ils demandent à être encadrés. Les Églises soutiennent parfois des projets collectifs ; les grandes sociétés, mais aussi des particuliers influents soucieux de se constituer une clientèle, engagent des actions d'aménagement locales. Mais il manque une cohérence et une ampleur à l'action. Seul l'État pourrait apporter celles-ci. Or, celui-ci est pour le moins méfiant vis-à-vis d'initiatives qui n'émanent pas de lui et qui semblent le défier.

Le pays est aujourd'hui à reconstruire. Le président Mobutu semble lui-même en être conscient, ainsi que l'on peut en juger d'après l'évolution du discours politique depuis le début de l'année. J.-P. Pabanel le montre dans son commentaire de présentation du « Mémoire » du département des Affaires étrangères, document qui témoigne d'une prise de parole qui n'avait jamais eu lieu. Le Président lui-même ne fait-il pas preuve d'une grande créativité, par ses initiatives politiques successives et souvent contradictoires ? La trilogie zaïrianisation — radicalisation — rétrocession des entreprises détenues par les étrangers en est un vieil exemple (1973-1978). Après la politique du « retour à l'authenticité », prudemment rebaptisée peu après de « recours à l'authenticité » (toujours le maniement de la langue...), les symboles de la Deuxième République sont aujourd'hui peu à peu mis de côté, préalable à l'oubli définitif. La démocratisation est promise. Les Zaïrois ont vécu, paraît-il, l'« un des moments les plus beaux de l'histoire de la République » (11). Mais les massacres du 11 mai 1990 perpétrés au Campus de Lubumbashi par un commando « non identifié » ont terni ces promesses vieilles de seulement deux semaines, et éclairé crûment les contradictions du moment.

Pourtant, il est certain que la participation des citoyens est nécessaire à la reconstruction. La créativité, l'imagination constituent des atouts incontestables à condition qu'ils passent d'un plan individuel à un niveau collectif. Déjà, depuis un an, les Zaïrois parlent. Encore faudrait-il que les initiatives soient encouragées au lieu d'être combattues sournoisement en tant que contre-pouvoirs potentiels, et qu'elles soient encadrées, afin qu'elles servent à créer l'État plutôt qu'à le détruire.

C'est donc à un moment crucial de l'histoire du Zaïre que ce numéro, partagé entre constat et analyse, propose quelques pistes de réflexion.

J.-L. P.

Dossier thématique établi par Jean-Luc Piermay

(11) Mobutu Sese Seko, discours du 24 avril 1990. Publié dans *Zaïre-Afrique* (244-245), 1990, pp. 197-203.

